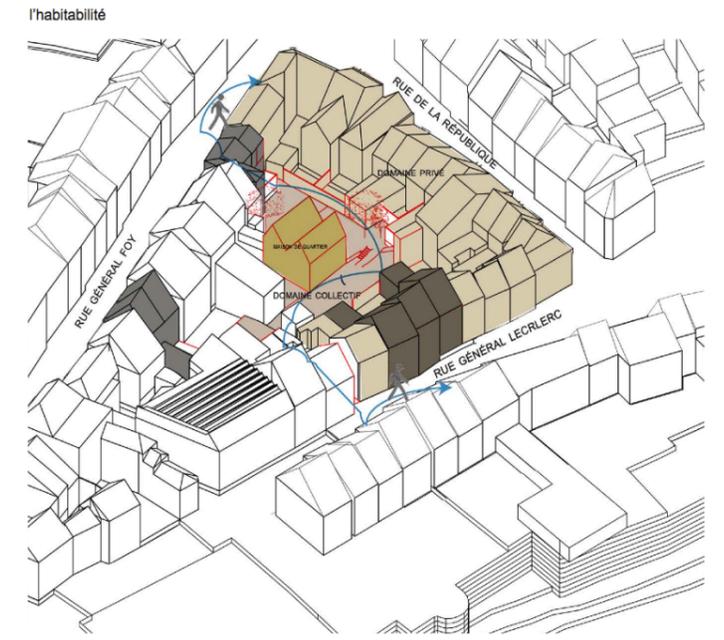
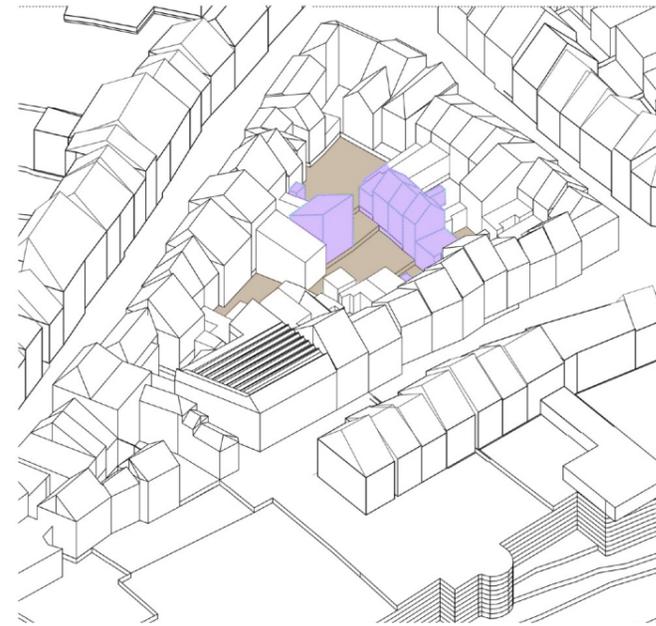


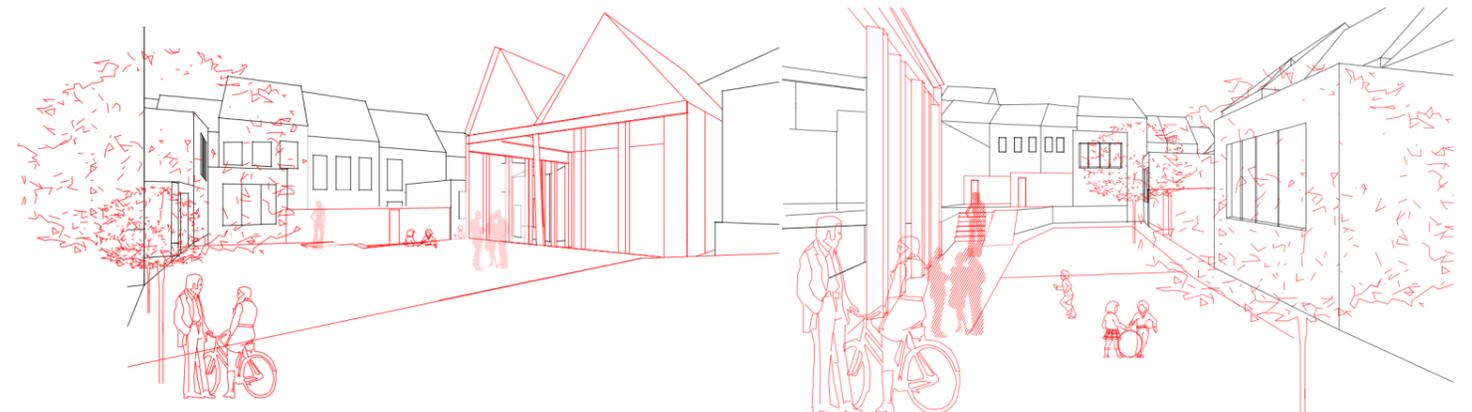
EXEMPLE 1



ETAT INTERMEDIAIRE
--- Extensions en coeur d'îlot à détruire



INTERVENTION 1 - REGROUPEMENT DE TROIS PARCELLES- 6,8,10 rue Général Leclerc



Vues depuis l'intérieur d'îlot vers l'intervention



Réalisation d'une étude typo morphologique du centre bourg de Vervins suivie de propositions d'une diversité d'interventions pour en améliorer la qualité de l'habitat

ADRESSE DU PROJET : Vervins (02)

DEMANDEUR : Convention avec la Sous Préfecture de Vervins

CONCEPTION :

École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (59)

Atelier Jérôme MARIN – Travaux d'étudiants

DATE DE RÉALISATION : Présentation publique en juin 2015

DENSITE BRUTE DE LA COMMUNE : 11 logements par hectare

Cet exemple reprend un extrait de travaux d'étudiants de l'école d'architecture et de paysage de Lille portant sur une intervention en centre bourg de Vervins en vue d'améliorer les conditions de l'habitat à l'intérieur d'îlots existants déjà très denses (70 logements/ha). Cette réflexion consiste à la fois à **créer des respirations à l'intérieur de ces îlots en ouvrant leurs cœurs à des fonctions d'intérêt plus collectif** et à **proposer une diversification des logements à partir d'une analyse fine de l'existant.**

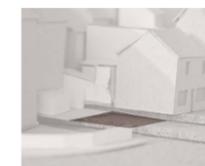
Cette démarche met en avant la volonté de proposer une nouvelle offre attractive d'habitat en centre bourg complémentaire aux développements périurbains, en s'appuyant sur la qualité du cadre de vie ainsi que de la proximité et la diversité d'équipements et de services à la personne, accessibles en modes doux.

Travailler avec le volume existant
Création d'espaces extérieurs



Travail de l'intimité
apport de surface extérieure

Démolir : une extension
ou la totalité



Etat du bâti
Étroitesse

Réunir deux parcelles



Petites parcelles
Logement étroit

Réaménagement de l'existant



Grande surface au sol
Petit collectif

CAUE de la Somme & de l'Aisne



Réalisation d'un éco-quartier et de 40 logements

ADRESSE DU PROJET : Glisy
MAÎTRE D'OUVRAGE : Mairie de Glisy

MAÎTRISE D'OEUVRE :
Architecte DPLG mandataire : Agence Bernier-Ranson (80)

DATE DE RÉALISATION : Livraison 2016

DENSITE :
Commune 9 logements/hectare
Projet 32 logements/hectare

« Ce projet de rénovation immobilière en centre bourg répond pour partie à l'obligation pour la commune située en couronne amiénoise de consacrer 20% de sa construction au renouvellement urbain. Il comprend la reprise et la rénovation d'une part d'un bâtiment existant en 2 logements communaux un T3 et un T2 et d'autre part d'un bâtiment existant en un bâtiment multi-services : espaces activités et commerce de proximité. Il comprend également la construction de 6 logements neufs, quatre T2 pour personnes âgées et deux T4 ».

« Ce projet qui se développe sur 2 500 m² se caractérise par la mise en œuvre des principes de **mixités sociale et fonctionnelle**. En effet, les différents logements de par leurs formes et leurs typologies (nombre de pièces) permettent de répondre aux attentes de différentes familles (personnes âgées, jeunes couples,...). Le projet accueille un bâtiment multi-services.

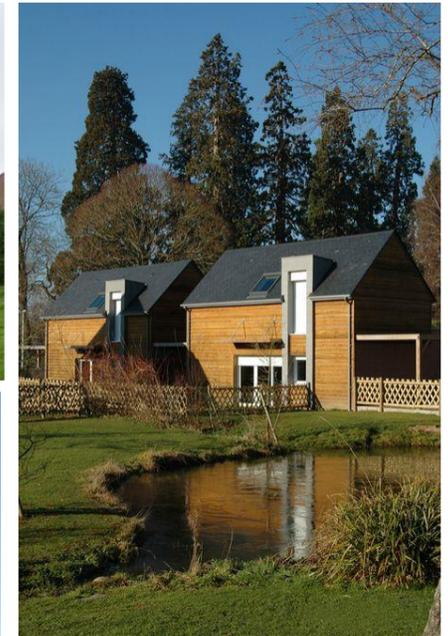
Ce projet est **traversant pour les piétons**. 2 poches de stationnement enherbées, clairement identifiables, permettent aux véhicules de stationner.

Mairie de Glisy

Enfin, nous pouvons noter que les boîtes aux lettres sont regroupées et qu'un espace containers de tri a été réalisé afin d'éviter de disposer de containers individuels souvent peu adaptés aux logements de petites tailles »

CAUE de la Somme

EXEMPLE 3



Réalisation d'un éco-quartier et de 40 logements

ADRESSE DU PROJET : Roncherolles sur le Vivier (76)
MAÎTRE D'OUVRAGE : Mairie de Roncherolles sur le Vivier

MAÎTRISE D'OEUVRE :

Architecte DPLG mandataire : Atelier de Saint Georges (76)

Paysagistes DPLG) : Atelier des paysages (76)

Architecte DPLG (logements) : Atelier Gris Souris Architecture (76)

DATE DE RÉALISATION : Livraison septembre 2013

DENSITE :

Commune 7 logements/hectare

Projet 26 logements/hectare

« Le projet porte sur la réalisation d'un écoquartier composé d'un parc public et de quarante logements répartis entre maisons individuelles, logements individuels groupés et logements collectifs. Ce projet d'aménagement a été réalisé selon les enjeux du développement durable, dans une approche sociale et environnementale :
Gestion des eaux de pluie par le biais de noues paysagères et de mares, préservation de la biodiversité et réalisation de bâtiments basse consommation. Aménagement d'un parc public et réalisation de jeux pour enfants en vue d'un développement social.

Le travail de l'Atelier de Saint Georges porte sur la totalité des aménagements réalisés sur l'ancien site de la ferme Debruyne : un parc public, la remise en état de la mare, la déviation de la route départementale 91, la création d'une nouvelle entrée pour l'école, le découpage du parcellaire, le réseau de cheminements...ainsi que sur la réalisation d'un cahier des charges pour le lotissement.

L'aménagement global a été abordé de manière à valoriser les caractéristiques et les qualités existantes du site, notamment : sa déclivité vers le Sud, les vues lointaines vers la campagne environnante et les liaisons visuelles et physiques entre le centre bourg de la commune et l'ensemble du lotissement.

La gestion des eaux pluviales se fait par un système d'hydraulique douce permettant de drainer l'eau vers les mares du parc par le biais de noues et d'un fil d'eau. Un réseau de cheminements piétons permet de relier les différents lots entre eux ainsi que les différentes zones d'activités.

Le projet prévoit la réalisation de 40 logements »

Atelier de Saint Georges (76)